

# Pièce 20 - bilan complémentaire concertation

**Projet de Parc Eolien Plaine de Champagne I**



**Septembre 2025**

## Préambule

Le présent document présente une synthèse générale du dispositif d'information et de concertation mis en suite à la rédaction du premier bilan de concertation, avant le dépôt des demandes d'autorisation ; mais aussi les enseignements tirés par le maître d'ouvrage et les suites à donner.

Ce dispositif s'est tenu en dehors du cadre de la concertation préalable régie par l'article L121-16 du Code de l'Environnement. Il a été mené de façon volontaire, à l'initiative du maître d'ouvrage EDF power solutions, et en lien étroit avec les communes de Euvy, Semoine, Connantray-Vaurefroy, Mailly-le-Camp et Montépreux.

Les équipes d'EDF power solutions et les communes d'Euvy et de Semoine remercient l'ensemble des personnes qui se sont mobilisées pour accompagner la mise en place de ce dispositif et imaginer ce projet.

## Table des matières

Préambule.....	2
Présentation générale.....	4
EDF power solutions, spécialiste français des énergies bas carbone.....	4
Le projet éolien de la Plaine de Champagne en quelques mots .....	4
Un projet conçu en lien avec les acteurs du territoire.....	5
La genèse du projet de la Plaine de Champagne .....	5
Les modalités de concertation .....	5
Synthèse des temps d'information et de concertation depuis 2022 .....	6
Les moyens mis en œuvre pour informer et concerter tout au long du projet.....	7
Les institutions locales (services de l'État, collectivités).....	7
Les habitants, usagers et associations locales .....	8
Atelier 1 sur 4 : Comité de suivi du 14 octobre 2022 (CR en Annexe : Comptes Rendus).....	8
Atelier 2 sur 4 : Comité de liaison du 07 juin 2023 (CR en Annexe : Comptes Rendus).....	9
Atelier 3 sur 4 : Comité de liaison du 17 décembre 2024 (CR en Annexe : Comptes Rendus).....	9
Atelier 4 sur 4 : Permanence publique du 26 juin 2025 (CR en Annexe : Comptes Rendus).....	10
Les enseignements tirés .....	14
Les attentes exprimées par les différentes parties prenantes .....	14
Les évolutions du projet suite aux échanges .....	14
Les engagements pour la suite .....	14
ANNEXES.....	14
Site internet.....	14
Comptes Rendus .....	15
Registres de participation .....	38
Flyers d'invitation .....	41
Questionnaires vierges .....	43

## Présentation générale

**EDF power solutions, spécialiste français des énergies bas carbone**

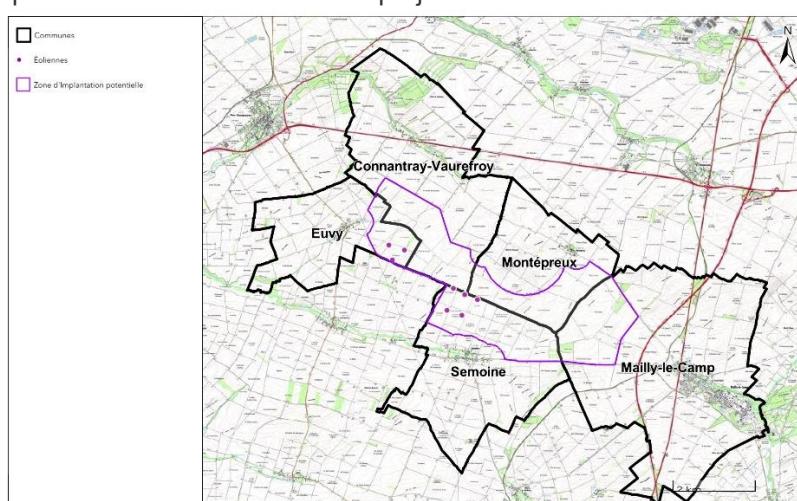
EDF power solutions développe, construit et exploite des moyens de production d'énergies renouvelables et bas carbone ainsi que des solutions de flexibilité et de transport d'électricité. Par son action, elle contribue à la décarbonation et à la performance des systèmes électriques.

EDF Power Solutions est fortement implantée dans la Région Grand Est, où elle exploite actuellement 27 parcs éoliens et 5 centrales solaires, représentant une puissance totale de 680 MW. Par ailleurs, l'entreprise dispose de trois centres de maintenance et d'une agence régionale situés dans le Grand Est.

### Le projet éolien de la Plaine de Champagne en quelques mots

Le projet éolien de la Plaine de Champagne comprend deux sous-ensembles : Plaine de Champagne 1, composé de trois éoliennes situées au sud-est de la commune d'Euvy (51), et Plaine de Champagne 2, constitué de cinq éoliennes implantées au nord-ouest de la commune de Semoine (10). Implanté au cœur de la plaine agricole et en prolongement du parc existant de Mont Grignon. Initialement conçu avec un nombre total de 25 éoliennes sur le territoire de 5 communes, le projet totalise aujourd'hui huit machines d'une hauteur totale de 150 mètres et d'un diamètre de 117 mètres, chacune offrant une puissance individuelle de 4,3 MW. La capacité globale du parc s'élève à 34,4 MW, permettant une production annuelle estimée à 75 GWh, ce qui correspond à la consommation énergétique d'environ 35 000 habitants.

Dans le but d'optimiser le développement du projet, une concertation approfondie a été menée entre 2016 et 2019. Le projet comportait alors un potentiel de 25 éoliennes. Celle-ci a permis de définir les orientations principales concernant le nombre, l'emplacement et les dimensions des éoliennes. À l'issue de ce processus, un comité de liaison a été instauré afin d'assurer une communication continue avec le territoire et d'informer régulièrement sur l'évolution du projet. Entre 2022 et 2025, ce comité s'est réuni à trois reprises et une permanence publique a été organisée dès la finalisation du projet. Cette démarche a permis de suivre l'évolution du projet.



## Un projet conçu en lien avec les acteurs du territoire

### La genèse du projet de la Plaine de Champagne

La Zone d'Implantation Potentielle (ZIP) du projet de la Plaine de Champagne englobe cinq communes : Euvy, Connantray-Vaurefroy et Montépreux dans le département de la Marne, ainsi que Semoine et Mailly-le-Camp dans l'Aube. La délimitation de cette ZIP repose sur plusieurs critères :

- Identification d'une zone propice : le projet s'inscrit dans une zone favorable selon l'ancien Schéma Régional Éolien et se trouve actuellement en Zone d'Accélération des Énergies Renouvelables (ZAENR).
- Enjeux écologiques : sélection en évitant les principaux corridors de migration, les bois et forêts d'importance, ainsi que les zones engagées auprès de l'UNESCO.
- Enjeux techniques : prise en compte des contraintes aéronautiques et radar, qu'elles soient civiles ou militaires.
- Volonté locale : mobilisation et implication active des communes concernées.

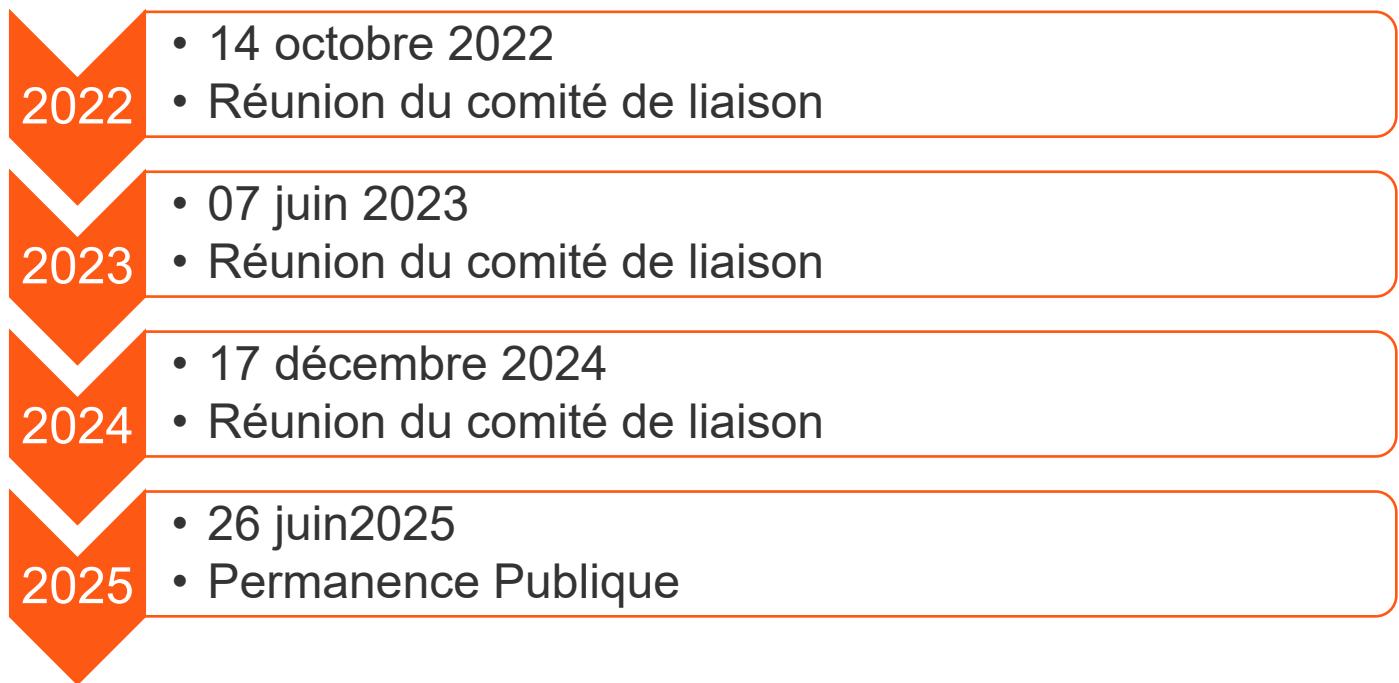
La définition de la ZIP ainsi que les études approfondies et la concertation menée, ont permis de déterminer l'implantation définitive du projet éolien de la plaine de Champagne.

### Les modalités de concertation

La concertation menée entre 2016 et 2019 est présentée dans le premier bilan de concertation. Le présent bilan complémentaire porte exclusivement sur les actions de concertation réalisées entre 2022 et 2025.

Au cours de cette période, trois réunions du comité de liaison ont été organisées en 2022, 2023 et 2024. Par ailleurs, une permanence publique a été mise en place durant l'année 2025.

## Synthèse des temps d'information et de concertation depuis 2022



## Les moyens mis en œuvre pour informer et concerter tout au long du projet

### Les institutions locales (services de l'État, collectivités)

Comme évoqué précédemment, plusieurs comités de liaison et une permanence publique ont été organisés depuis 2022. Le comité se compose d'élus des conseils municipaux, des maires des cinq communes concernées, de riverains ainsi que de représentants d'associations telles que Marne Nature Environnement.

- **Comité de liaison du 14 octobre 2022 :**

Ce comité avait pour objectif principal de présenter le nouveau et actuel chef de projet. Cette réunion a permis aux membres de faire connaissance avec ce dernier et d'exprimer leurs motivations, attentes et ambitions concernant le projet, notamment sur les aspects de communication et de concertation. Les membres ont exprimé leur souhait d'être informés en cas d'avancée significative sans être sollicités trop fréquemment en l'absence de sujets majeurs. Par conséquent, une action de concertation est désormais organisée annuellement. Ce comité a également permis de présenter des modifications importantes du projet, telles que sa division en sous-parties.

- **Comité de liaison du 07 juin 2023 :**

Cette rencontre visait principalement à présenter l'état d'avancement du projet et à échanger avec les membres sur les moyens de favoriser la dynamique du projet sur le terrain. À cet effet, une session de réflexion collaborative, appuyée par un métaplan, a été organisée.

- **Comité de liaison du 17 décembre 2024 :**

Dans la continuité des précédents, ce comité a présenté les avancées du projet aux membres. L'instruction ayant progressé, il a également permis d'exposer les grandes étapes à venir avant la mise en service. Une session de questions-réponses a abordé divers thèmes, tels que la fiscalité, les délais ou l'impact du radar VOR de Vatry. Enfin, cette réunion a servi de point de départ à la préparation de la permanence publique prévue en 2025 (thématiques à traiter, format, etc.).

- **Permanence publique du 26 juin 2025 :**

Cette rencontre a été conçue collectivement avec les membres du comité de suivi. Elle avait pour objectif d'informer le public sur l'avancement du projet, de présenter les prochaines étapes clés et d'expliquer les évolutions du projet depuis son lancement jusqu'à sa version actuelle. Environ une dizaine de personnes, accompagnées de trois enfants, ont assisté à cette permanence. Les maires des deux communes directement concernées par l'implantation étaient également présents.

L'engagement des communes en faveur du projet éolien de la Plaine de Champagne s'est notamment traduit par la classification de la zone d'implantation finale en ZAENR, alors même que le projet était déjà en cours d'instruction lors de l'adoption de la loi APER.

## Les habitants, usagers et associations locales

Les communes d'Euvy et de Semoine comptent respectivement 79 et 219 habitants. Depuis 2022, les échanges avec la population s'effectuent principalement par le biais des comités de liaison, composés notamment d'élus locaux. Une permanence publique s'est également tenue en 2025. Les comptes rendus de ces réunions sont consultables en mairie. Par ailleurs, les mairies des deux communes ont mis leurs locaux à disposition pour l'accueil des comités de liaison ainsi que de la permanence publique.

### **Atelier 1 sur 4 : Comité de suivi du 14 octobre 2022 (CR en [Annexe : Comptes Rendus](#))**

Objectif de l'atelier : Organiser une rencontre avec les membres du comité afin d'évaluer leur degré de motivation et de redéfinir les modalités de collaboration.

Modalités d'annonce : L'invitation a été transmise par appel téléphonique et par courrier électronique.

Modalités de participation : L'atelier s'adressait exclusivement aux membres du comité et s'est déroulé sous la forme d'une présentation suivie d'un moment convivial autour d'une collation.

Nombre de participant.e.s : Plus d'une dizaine de personnes étaient présentes.

La présentation s'est déroulée de manière satisfaisante et les membres du comité ont confirmé la compréhension des informations communiquées. Ils ont également précisé leur préférence pour limiter la fréquence des réunions, sauf en cas d'informations importantes à partager.

Sujets évoqués
Présentation du nouveau chef de projet
Annonce de la scission du projet en 2 phases distinctes
Annonce du dépôt imminent
Définition de la fréquence des prochains comités

## **Atelier 2 sur 4 : Comité de liaison du 07 juin 2023 (CR en [Annexe : Comptes Rendus](#))**

Objectif de l'atelier : Renforcer le lien avec le territoire et élaborer une stratégie optimisée d'animation territoriale.

Modalités d'annonce : Notification effectuée par appel téléphonique et courrier électronique.

Modalités de participation : L'invitation était réservée aux membres du comité. L'atelier s'est déroulé sous la forme d'une présentation suivie d'un échange structuré à l'aide d'un métaplan, puis conclu par une collation.

Nombre de participant.e.s : 10 personnes. ([Annexe : Registres de participations](#))

La réunion a mis en évidence des avancées notables dans le développement du projet éolien. Les membres du comité ont manifesté un engagement soutenu et ont contribué activement à la réflexion collective concernant l'élaboration de stratégies de communication ainsi que la dynamisation du territoire. Un moment de convivialité a permis de renforcer la cohésion et la collaboration entre les participants.

Sujets évoqués
Présentation des avis reçus pour la première phase du projet
Annonce du dépôt imminent de la 2 <sup>ème</sup> phase du projet
Définition d'une stratégie d'animation territoriale

## **Atelier 3 sur 4 : Comité de liaison du 17 décembre 2024 (CR en [Annexe : Comptes Rendus](#))**

Objectif de l'atelier : Présenter l'état d'avancement de l'instruction et préparer les prochaines étapes du projet.

Méthodes d'annonce : Communication par appel téléphonique et courrier électronique.

Modalités de participation : La participation était réservée exclusivement aux membres du comité. L'atelier s'est déroulé sous la forme d'une présentation suivie d'un moment convivial.

Nombre de participant·e·s : 8 personnes. ([Annexe : Registres de participations](#))

Ce comité a permis d'effectuer un état d'avancement du projet Plaine de Champagne qui, au final, intégrera huit éoliennes réparties sur les communes d'Euvy et de Semoine (Plaine de Champagne 1 et Plaine de Champagne 2). Les prochaines étapes ont été détaillées :

- Réponse consolidée aux avis de la MRAE,
- Poursuite de l'instruction administrative, incluant la tenue de deux réunions CDNPS ainsi que l'organisation d'une enquête publique – unique ou, le cas échéant, deux enquêtes distinctes (lié au fait que la zone projet porte sur deux départements différents),
- Rencontre d'information avec les riverains pour présenter les évolutions du projet, entre la réponse à la MRAE et l'enquête publique.

Sujets évoqués
Présentation de la version finale du projet
Annonce de la réception de l'avis MRAE
Discussion sur la future rencontre avec les habitants

## Atelier 4 sur 4 : Permanence publique du 26 juin 2025 (CR en [Annexe : Comptes Rendus](#))

Objectif de l'atelier : Présenter à la population la version définitive du projet.

Modalités d'annonce : Distribution de flyers (présenté en [Annexe : Flyers d'invitation](#)) dans les boîtes aux lettres des communes concernées. Un affichage des flyers est également proposé dans les mairies des communes originelles du projet.



# Permanence publique



Jeudi 26 juin 2025  
entre 16h et 19h30



Lieu : 1 Rue des Tilleuls, 10700 Semoine

Le projet de parc éolien de la Plaine de Champagne, initié en 2016 sur cinq communes, a été construit en concertation avec le territoire pour répondre aux enjeux locaux. Aujourd'hui, il se concrétise avec 3 éoliennes à Euvy et 5 à Semoine, capables d'alimenter plus de 30 000 habitants. Venez découvrir les détails du projet, ses bénéfices, ainsi que les prochaines étapes. Cartes, photomontages et membres de l'équipe seront présents pour échanger avec vous.

Modalités de participation : Accueil à la Mairie de Semoine avec plusieurs espaces dédiés, notamment sur les photomontages, l'historique du projet et des informations générales sur les énergies renouvelables.





Nombre de participant.e.s : 10 personnes. (Annexe : Registres de participations)

Plusieurs riverains ont participé et ont échangé à propos du projet. Un quiz était également proposé, permettant de tester ses connaissances sur le thème des énergies renouvelables. Les discussions se sont déroulées dans une atmosphère calme et respectueuse.

Sujets évoqués	Réponses apportées
crainte concernant la réception télévisuelle	Il a été indiqué que le riverain pourra contacter EDF Power Solution en cas de perturbation, et que des mesures correctives seront mises en place
l'importance d'intégrer les riverains au projet et de leur faire bénéficier du projets	EDF PS étudiera toutes les solutions envisageables



## Les enseignements tirés

### Les attentes exprimées par les différentes parties prenantes

Lors du comité de suivi de 2022, il a été demandé aux membres comment ils souhaitaient s'impliquer dans le projet de la Plaine de Champagne. Ceux-ci ont indiqué que le format actuel du comité répondait à leurs attentes. Par conséquent, la collaboration entre EDF Power Solutions et le territoire a principalement conservé cette structure. Les différents comités de suivi ont permis aux membres d'être informés de l'avancement du projet et ses évolutions majeures, tout en apportant leurs recommandations en tant que résidents du territoire. Ils ont ainsi pu orienter EDF Power Solutions, notamment sur les méthodes d'animation territoriale (canaux de communication, événements, etc.). Le dernier comité de suivi a conduit à l'organisation d'une permanence publique quelques mois plus tard.

### Les évolutions du projet suite aux échanges

Plusieurs revendications spécifiques au projet ont été formulées au cours de la concertation organisée entre 2016 et 2019. Les actions de concertation menées depuis 2022 ont principalement contribué à préserver la relation privilégiée qu'EDF power solutions entretient avec le territoire.

### Les engagements pour la suite

Ce bilan complémentaire de concertation sera intégré au dossier de demande d'Autorisation Environnementale en vue de la future enquête publique. Les comités de suivi seront maintenus afin d'assurer une continuité du dialogue avec le territoire.

## ANNEXES

### Site internet

[Projet éolien de la Plaine de Champagne - EDF power solutions](#)

**Comptes Rendus**

**Comptes Rendus Comités de suivi et  
Permanence Publique  
Projet de Parc Eolien Plaine de Champagne 2**



Octobre 2022

## Compte Rendu Détaillé de la Réunion du Comité de Suivi du Projet Éolien de la Plaine de Champagne

Date de la Réunion : 07 juin 2023

### Participants et Fonctions :

- **Bernard GUYARD** – Maire de EUVY
- **Pascal NOBLET** – Maire de SEMOINE
- **Vincent DESEIN** – 1<sup>er</sup> Adjoint à CONNANTRAY-VAUREFROY
- **Mathieu PUISEUX** – Président de l'AF de Montépreux
- **Claude MAIREAUX** – Président Marne Nature Envt
- **Yvette ERMINI** – Ancienne Maire Montépreux
- **Frédéric LEPAGE** – Président de l'AFR d'Euvy
- **Bernard GUERAULT** – Riverain d'Euvy
- **Mohammed KADRI** – 2<sup>ème</sup> Adjoint d'Euvy
- **Marie-Elisabeth MONIOT** – 1<sup>ère</sup> Adjointe d'Euvy

### Objet de la Réunion :

Discussion sur l'avancement du projet éolien de la Plaine de Champagne et échange sur les prochaines étapes à entreprendre.



Compte rendu de la réunion du comité du 07 juin 2023

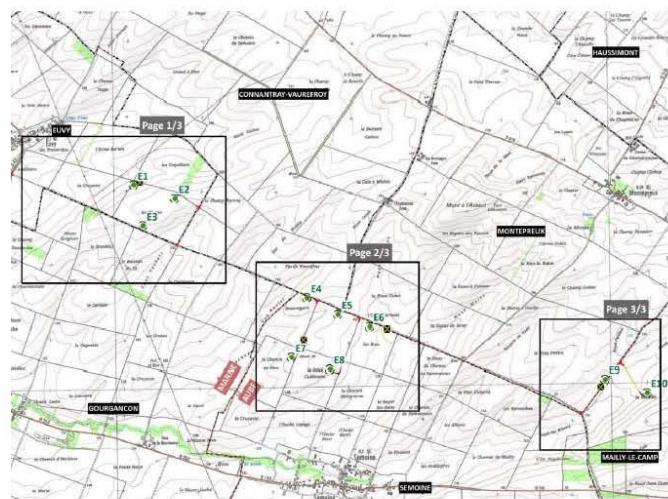
**Contenu de la Réunion :**

**1. Résumé de la Réunion Précédente :**

- **Objectifs :** Rencontre des membres, présentation de l'avancement, mise en avant des progrès, discussion sur le planning et réponse aux interrogations.
- **Choix du Site :** Basé sur des critères tels que la ressource en vent, les enjeux environnementaux, la distance aux habitations, l'acceptabilité et la conformité avec l'ancien SRE.
- **Présentation du Projet :**
  - Implication de 5 communes réparties sur 2 départements.
  - Deux phases distinctes :
    - Phase 1 : 10 éoliennes sur Èvry, Semoine, Mailly-le-Camp et Montépreux.
    - Phase 2 : 15 éoliennes sur Connantray-Vaurefroy et Montépreux, avec considération de la zone tampon autour du radar VOR.

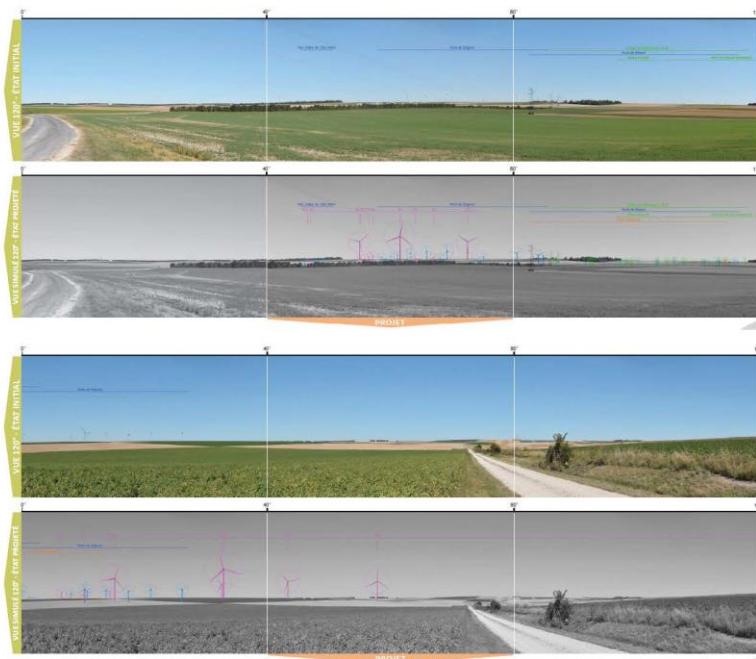
**2. Avancement de la Première Phase :**

- **Division du Projet :** Trois projets distincts en raison de la disposition des éoliennes.



Compte rendu de la réunion du comité du 07 juin 2023

- Photomontages : Présentation visuelle de l'état initial et projeté.



- Avis Favorables : Réception d'avis positifs de diverses autorités.



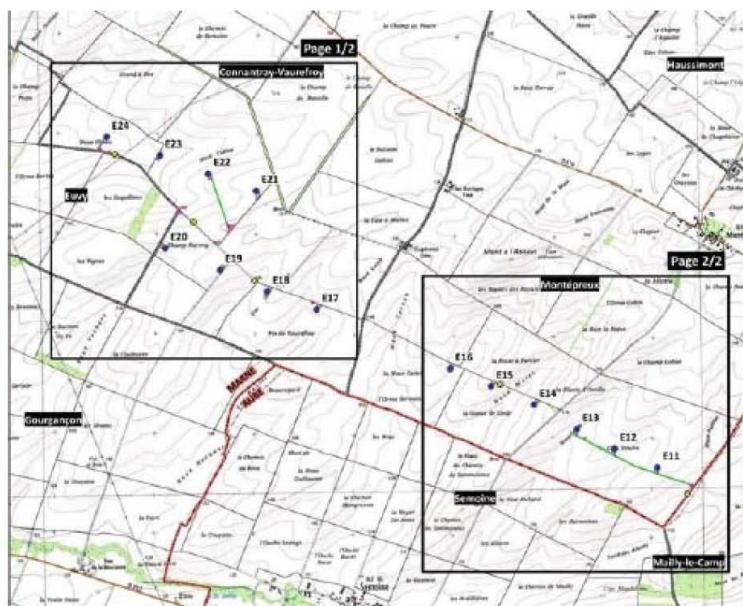
Compte rendu de la réunion du comité du 07 juin 2023

- Prochaines Étapes : Discussion des étapes futures sans dates précises.

PLANNING	
Dépôt de RNT	23 septembre 2022
Dépôt de demande d'AE	31 octobre 2022
Demande de complément	
Avis MRAE	
Enquête Publique	
Décision préfectorale	

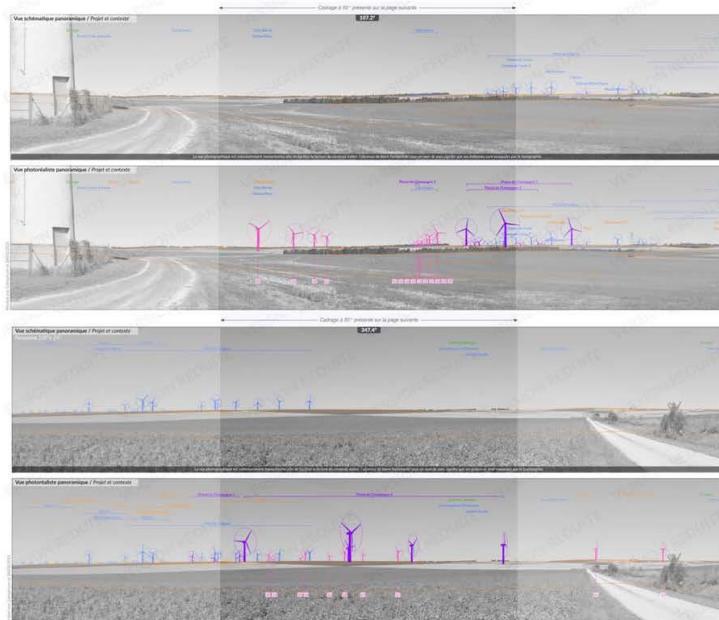
### 3. Avancement de la Seconde Phase :

- Approche Globale : Présentation du projet comme un ensemble unique.



Compte rendu de la réunion du comité du 07 juin 2023

- Photomontages Stratégiques : Visualisation de l'impact depuis des points clés.



- Avis : Aucun avis reçu à la date de la réunion.

- Étapes Accomplies : Dépôt de RNT effectué, avec des étapes futures prévues mais non datées.

PLANNING	
Dépôt de RNT	22 mars 2023
Dépôt de demande d'AE prévisionnelle	30 juin 2023
Demande de complément	
Avis MRAE	
Enquête Publique	
Décision préfectorale	

Compte rendu de la réunion du comité du 07 juin 2023

#### 4. Réflexion du Comité :

Suite à la concertation qui s'est terminée en 2018, il est nécessaire de revenir périodiquement vers les habitants pour leur faire part des avancées et évolutions de ce projet.

Une séquence collaborative a donc été réalisée où chaque membre du comité ainsi que d'EDF Renouvelables a pu donner son avis. Le tout a été présenté sous forme d'un méta plan construit avec les idées de tous.

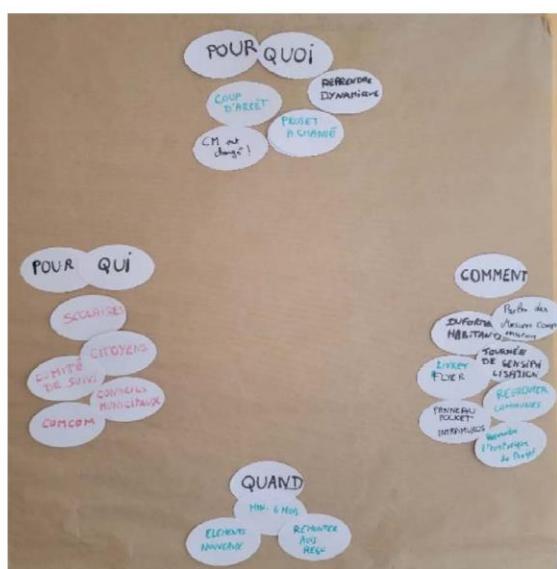
Deux sujets ont été abordés :

- **Communication sur le Projet** : Discussion sur les moyens d'impliquer la communauté locale et d'identifier les groupes cibles :

- journées d'information,
- livrets,
- flyers,
- Applications informatiques : Panneaux Pocket, Intramuros

- **Idées de Dynamisation** : Propositions pour des actions de sensibilisation et d'information.

- Travailler avec les scolaires
- Rencontrer à nouveau les conseils municipaux



Compte rendu de la réunion du comité du 07 juin 2023

## 5. Conclusion :

- **Questions-Réponses** : En conclusion de la présentation, une séance de question réponse a été tenue. Les membres du comités ont donc eu l'occasion de lever leurs interrogations quant au projet et approfondir les sujets qu'ils souhaitaient.
- **Prochaine Rencontre** : Les membres du comité ont fait part de leur volonté que leur soit présenté les évolutions et avancées de l'instruction du projet lors du prochain comité.
- **Collation** : Moment convivial post-réunion pour renforcer les échanges informels entre les membres.

### Remarques Finales :

La réunion a permis de constater un progrès significatif dans le développement du projet éolien. Les membres du comité ont exprimé un intérêt continu et ont participé activement lors de la réflexion collective à l'élaboration de stratégies de communication et de dynamisation du territoire.

La collation a servi de plateforme pour renforcer les liens et la collaboration entre les membres.



Compte rendu de la réunion du comité du 07 juin 2023

**Compte Rendu Détaillé de la Réunion du Comité de Suivi du Projet Éolien de  
la Plaine de Champagne**

**Date de la Réunion :** 17 décembre 2024

**Participants et Fonctions :**

- **Bernard GUYARD** – Maire de EUVY
- **Pascal NOBLET** – Maire de SEMOINE
- **Yvette ERMINI** – Ancienne Maire Montépreux
- **Bernard GUERAULT** – Riverain d'Euvy
- **Mohammed KADRI** – 2<sup>ème</sup> Adjoint d'Euvy
- **Marie-Elisabeth MONIOT** – 1<sup>ère</sup> Adjointe d'Euvy
- **Daniel PIMPERNET** – Vice-Président de l'AF de Connantray-Vaurefroy
- **Alain SIRET** – Riverain de Connantray-Vaurefroy

**Objet de la réunion :**

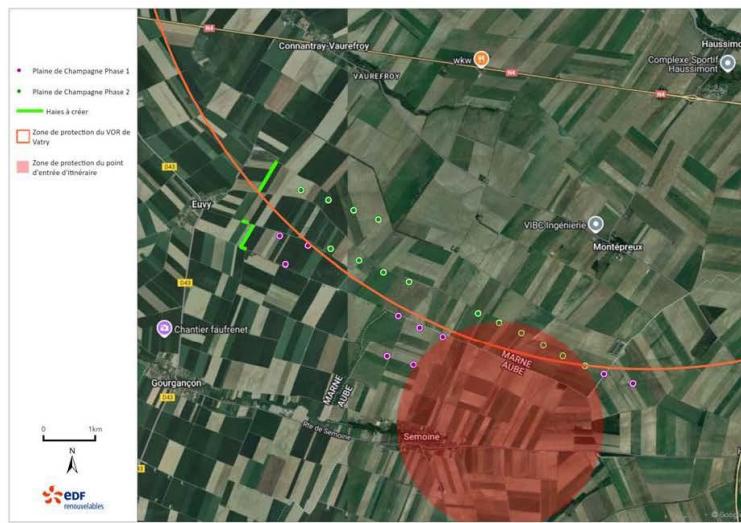
Discussion sur l'avancement du projet éolien de la Plaine de Champagne et échange sur les prochaines étapes à entreprendre.



Compte rendu de la réunion du comité de suivi du 17 décembre 2024

1. Résumé de la réunion précédente du comité (le 07 juin 2023) :

a. Rappel du contexte global du projet



Le projet présenté comportait 24 éoliennes réparties sur 5 communes et 2 départements : Connantray-Vaurefroy, Euvy et Montépreux dans la Marne, ainsi que Mailly-le-Camp et Semoine dans l'Aube.

Les contraintes majeures auxquelles est soumis le projet sont :

- les zones de servitudes liées au radar VOR de Vatry : zone tampon de 10 km ;
- les zones de servitudes liées au Camp militaire de Mailly : zone tampon de 2 km autour d'un itinéraire d'entrée et de sortie du camp.

En raison de ces contraintes, la décision a été prise de scinder le projet en deux phases distinctes. La première concernait les 10 éoliennes en dehors de ces contraintes et la deuxième concernait les 14 éoliennes dans ces zones de servitudes. L'objectif étant que la phase 2 du projet, demandant une plus longue concertation avec les services instructeurs dont la Direction Générale de l'Aviation Civile, n'impacte pas les délais de la première phase du projet.

Compte rendu de la réunion du comité de suivi du 17 décembre 2024

- b. Rappel de l'état d'avancement de la première phase lors de la réunion précédente (07 juin 2023)

Pour rappel, la première phase du projet éolien de la Plaine de Champagne est divisée en trois projets distincts, nommés PDC 1, PDC 2 et PDC 3, en raison de la distance séparant les groupes d'éoliennes. Les Résumés Non Techniques de ces projets ont été déposés le 23 septembre 2022, et les demandes d'Autorisations Environnementales ont suivi le 31 octobre 2022.

Plusieurs avis avaient, lors de la réunion précédente, déjà été reçus de la part des services instructeurs.



Figure 1: Avis concernant la phase 1 en date du 7 juin 2023

Lors de la présentation du 7 juin 2023, les grandes étapes qu'il restait à franchir pour la première phase du projet étaient les suivantes :

PLANNING	
Dépôt de RNT	23 septembre 2022
Dépôt de demande d'AE	31 octobre 2022
Demande de complément	
Avis MRAE	
Enquête Publique	
Décision préfectorale	

Compte rendu de la réunion du comité de suivi du 17 décembre 2024

- c. Rappel de l'état d'avancement de la seconde phase lors de la réunion précédente (07 juin 2023)

Les Résumés Non Techniques ont été déposés le 22 mars 2023. La date prévisionnelle de finalisation du dossier de demande d'Autorisations Environnementales est fixée au 30 octobre 2023. Aucun avis n'avait donc été reçu.

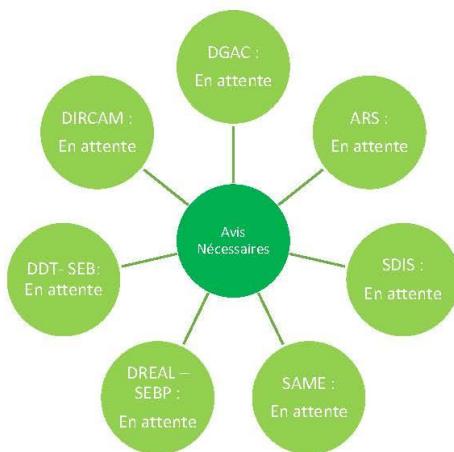


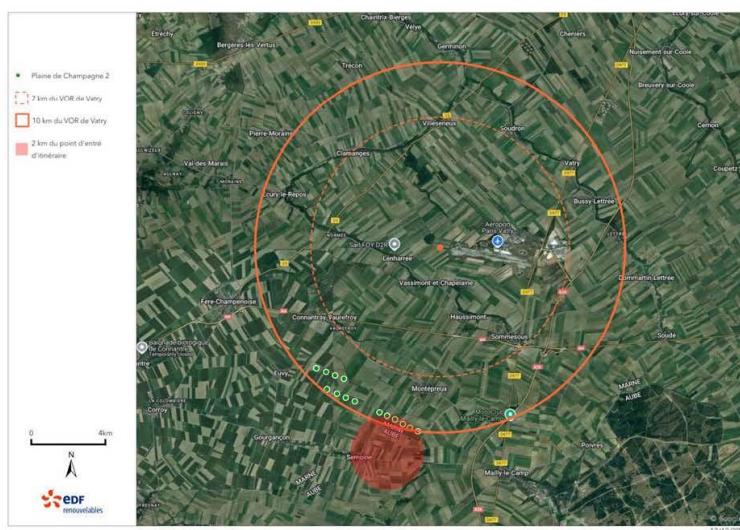
Figure 2: Avis concernant la phase 2 en date du 7 juin 2023

Lors de la présentation du 7 juin 2023, les grandes étapes qu'il restait à franchir pour la première phase du projet étaient les suivantes :

PLANNING	
Dépôt de RNT	22 mars 2023
Dépôt de demande d'AE prévisionnelle	30 juin 2023
Demande de complément	
Avis MRAE	
Enquête Publique	
Décision préfectorale	

Compte rendu de la réunion du comité de suivi du 17 décembre 2024

## 2. Avancement actuel de la seconde Phase (17 décembre 2024) :



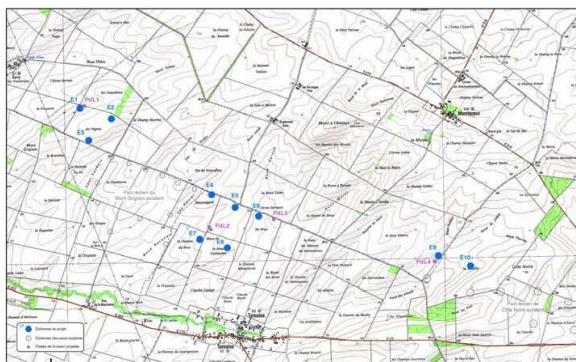
Les éoliennes du projet se situent dans le rayon de 10 km du VOR de Vatry, une zone tampon qui est soumise à un règlement strict. Il est impossible d'évaluer à l'avance les potentielles perturbations que pourraient causer les éoliennes. De plus, il n'existe aucune zone hors du VOR maîtrisée où il serait possible de déplacer ces éoliennes, et aucune solution viable n'a été trouvée pour un accord avec la DGAC. Le projet a donc malheureusement dû être retiré d'instruction.

EVOLUTION DU PROJET DEPUIS LE DERNIER COMITE	
Dépôt de RNT	22 mars 2023
Dépôt de demande d'AE prévisionnelle	30 juin 2023
Dépôt	28 juin 2023
Avis défavorable DGAC	19 septembre 2023
Retrait d'instruction	9 novembre 2023

Compte rendu de la réunion du comité de suivi du 17 décembre 2024

### 3. Avancement actuel de la Première Phase :

Pour rappel, la première phase du projet éolien de la Plaine de Champagne est divisée en trois projets distincts, nommés PDC 1, PDC 2 et PDC 3, en raison de la distance séparant les groupes d'éoliennes.



#### a. Avancement du projet PDC 1 : 3 éoliennes situées sur Euvy dans la Marne

La demande de complément a été émise par les services instructeurs du dossier le 25 août 2023 pour Plaine de Champagne 1. Ces derniers concernaient uniquement les mesures environnementales. Afin de permettre une instruction cohérente du dossier, les trois réponses aux demandes de compléments ont été déposées simultanément le 9 août 2024.

L'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale a été reçu le 21 novembre 2024. La réponse à cet avis est aujourd'hui en cours de rédaction.

EVOLUTION DU PROJET DEPUIS LE DERNIER COMITE	
Dépôt de RNT	23 septembre 2022
Dépôt de demande d'AE	31 octobre 2022
Demande de complément	25 août 2023
Réponse à la demande de compléments	09 août 2024
Réception avis MRAe	21 novembre 2024
Réponse à l'avis MRAe	En cours

Compte rendu de la réunion du comité de suivi du 17 décembre 2024

b. Avancement du projet PDC 2 : 5 éoliennes situées sur Semoine dans l'Aube

La demande de complément a été émise par les services instructeurs du dossier le 13 décembre 2023 pour Plaine de Champagne 2. Ces derniers concernaient les mesures environnementales, l'actualisation des données énergétiques, l'urbanisme, les contraintes aéronautiques ainsi que des reprises de carte. Afin de permettre une instruction cohérente du dossier, les trois réponses aux demandes de compléments ont été déposées simultanément le 9 août 2024.

L'avis de la Mission Régionale de l'Autorité Environnementale a été reçu le 7 novembre 2024. La réponse à cet avis est aujourd'hui en cours de rédaction.

EVOLUTION DU PROJET DEPUIS LE DERNIER COMITE	
Dépôt de RNT	23 septembre 2022
Dépôt de demande d'AE	31 octobre 2022
Demande de complément	13 décembre 2023
Réponse à la demande de compléments	09 août 2024
Réception avis MRAe	7 novembre 2024
Réponse à l'avis MRAe	En cours

c. Avancement du projet PDC 3 : 2 éoliennes situées sur Connantray-Vaurefroy et Montépreux dans l'Aube et la Marne

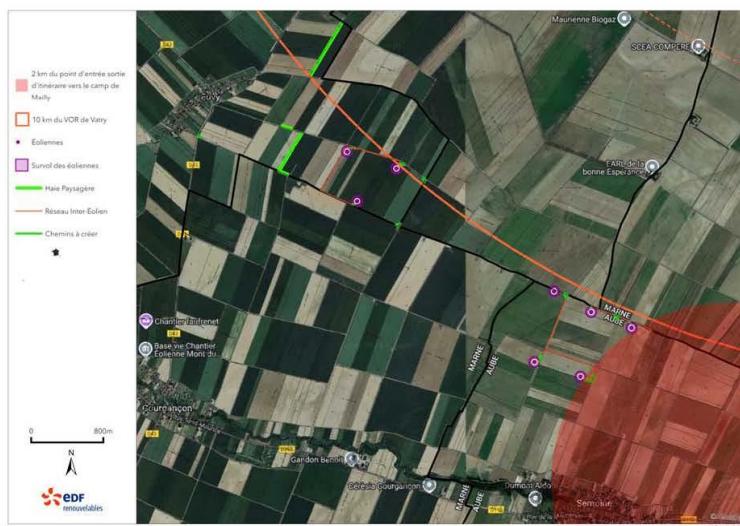
La demande de complément a été émise par les services instructeurs du dossier le 21 décembre 2023 pour Plaine de Champagne 3. Ces derniers concernaient les mesures environnementales, l'actualisation des données énergétiques, l'urbanisme, les contraintes aéronautiques, des reprises de carte ainsi que la sécurisation foncière. Afin de permettre une instruction cohérente du dossier, les trois réponses aux demandes de compléments ont été déposées simultanément le 9 août 2024.

Le propriétaire des terrains concernés par ce projet n'a pas souhaité renouveler les accords fonciers nécessaires à l'aboutissement de ce projet. Aucun accord n'a été trouvé. Ce projet est donc sorti d'instruction le 1er septembre 2024.

EVOLUTION DU PROJET DEPUIS LE DERNIER COMITE	
Dépôt de RNT	23 septembre 2022
Dépôt de demande d'AE	31 octobre 2022
Demande de complément	21 décembre 2023
Réponse à la demande de compléments	09 août 2024
Impossibilité de trouver un accord foncier	1 <sup>er</sup> septembre 2024
Retrait d'instruction	30 octobre 2024

Compte rendu de la réunion du comité de suivi du 17 décembre 2024

#### 4. Présentation de la version finale du projet :



La première phase finalisée comporte 8 éoliennes réparties en 2 projets distincts :

- PDC 1 pour le groupe de 3 éoliennes situées à Euvy (51)
- PDC 2 pour le groupe de 5 éoliennes situées à Semoine (10)

Les chemins ruraux mitoyens avec les communes de Gourgançon, Connantray-Vaurefroy et Montépreux pourront aussi être concernés par le projet pour des accès et des survols.

Deux services instructeurs départementaux différents seront donc en charge de ces dossiers, ceux de l'Aube et de la Marne.

Plusieurs éléments pourront être mutualisés au cours de l'instruction, comme l'Étude d'Impact Environnemental, les avis des services instructeurs régionaux, et potentiellement les Enquêtes Publiques et Décisions Préfectorales..

Compte rendu de la réunion du comité de suivi du 17 décembre 2024

Les prochaines grandes étapes d'instruction qui seront à franchir pour la première phase du projet Plaine de Champagne sont présentées dans le tableau ci-dessous :

PLANNING		
	<i>Plaine de Champagne 1</i>	<i>Plaine de Champagne 2</i>
Dépôts des RNT	23 septembre 2022	23 septembre 2022
Dépôts des demandes d'AE	31 octobre 2022	31 octobre 2022
Demandes de compléments	<b>25 août 2023</b>	<b>13 décembre 2023</b>
Réponse aux demandes de compléments	09 août 2024	09 août 2024
Réception des avis MRAe	<b>7 novembre 2024</b>	<b>21 novembre 2024</b>
Réponses aux avis MRAe	En cours	En cours
Enquêtes Publiques	A définir	A définir
Passages devant la CDNPS	A définir	A définir
Décisions préfectorales	A définir	A définir

## 5. Présence d'EDF Renouvelables sur le terrain

### a. Durant l'année écoulée

Depuis le dernier comité, peu d'actions ont été mises en place sur le terrain. Ceci s'explique car beaucoup d'étapes ont été franchies en interne : dépôt de Plaine de Champagne 4, recherche de solutions auprès de la DGAC, réponses aux demandes de compléments des projets Plaine de Champagne 1, 2 et 3, recherche de solution amiable pour le foncier de Plaine de Champagne 3, réponse, en cours, aux avis de la MRAe, etc.

Les nombreuses évolutions du projet durant cette période ont aussi limité la communication sur le terrain afin d'éviter de brouiller les messages. Parmi ces évolutions, il est possible de citer le retrait d'instruction du projet Plaine de Champagne 4, la perte de la sécurisation foncière sur Plaine de Champagne 3, la mise en conformité des éoliennes E6 et E8, le foncier à renouveler du fait des promesses de bail limitées dans le temps, etc.

### b. Pour l'année avenir

Plusieurs propositions d'actions à réaliser sur le terrain ont été émises lors du comité précédent : refaire le point avec les conseils municipaux, travailler avec les scolaires, utiliser Panneau Pocket et Intramuros, faire une journée groupée de sensibilisation. Il sera intéressant de les mettre en œuvre au cours de l'année 2025.

À ces propositions s'ajoutent quelques idées d'EDF Renouvelables comme refaire le site internet de présentation du projet, mettre à jour les photomontages les plus pertinents, préparer l'enquête publique.

Compte rendu de la réunion du comité de suivi du 17 décembre 2024

## 6. Questions complémentaires :

La présentation s'est terminée par une invitation aux questions et suggestions pour les prochaines réunions. En voici les principales :

- **Les élections municipales auront lieu début 2026. Le projet sera-t-il visible d'ici là ?**

Plusieurs étapes pourront être franchies d'ici au début d'année 2026.

Cependant, il est important de garder à l'esprit que les projets éoliens sont des projets de long cours et qu'il reste encore plusieurs jalons aux délais incompressibles avant de pouvoir construire le projet. Ainsi, il ne sera pas possible que le projet Plaine de Champagne soit construit dans ce laps de temps. Il est toutefois possible d'envisager une réalisation de l'enquête publique, voire même une décision préfectorale.

- **Est-ce qu'un projet photovoltaïque prendrait autant de temps ?**

L'instruction des projets photovoltaïques diffère de celle des projets éoliens. Premièrement, dans le cadre du photovoltaïque, il faut procéder à une demande de permis de construire, contrairement à l'éolien où il s'agit d'une demande d'autorisation environnementale. De plus, les projets éoliens aujourd'hui demandent une concertation plus poussée et ont généralement une instruction plus longue que les projets photovoltaïques.

- **Les retombées fiscales diffèrent-elles entre l'éolien et le photovoltaïque ?**

Globalement, les retombées fiscales sont structurées de manière similaire entre l'éolien et le solaire. On y retrouve l'Impôt Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau qui dépend de la puissance installée, la taxe foncière, la Cotisation Foncière des Entreprises. Ces retombées fiscales sont ensuite partagées entre la commune, l'intercommunalité et le département.

Il reste à noter que depuis le premier janvier 2024, l'IFER est équivalent à 8,36 €/kW électrique installé en éolien et de 3,479 €/kW électrique installé en solaire.

- **Le VOR de Vatry impacte-t-il aussi les projets photovoltaïques ?**

Les projets photovoltaïques étant de hauteurs sans commune mesure avec celles des projets éoliens, ils ne risquent pas de perturber les radars VOR. Ainsi, les servitudes relatives au VOR n'impacterait pas, sur leur commune, des projets solaires.

Enfin, une collation s'est tenue suite à la présentation afin de pouvoir échanger de manière plus informelle et de rapprocher les différents membres du comité.

## 7. Conclusion et prochaines étapes

En conclusion, ce comité a été l'occasion de faire le point sur l'évolution forte du projet Plaine de Champagne qui, fin 2024, comporte 8 éoliennes sur les communes de Euvy et Semoine (plaine de Champagne 1 et 2). Pour des raisons diverses, les autres éoliennes ne sont plus en instruction. Les prochaines étapes pour les éoliennes qui demeurent en instruction sont :

- Répondre aux avis MRAE de manière simultanée ( Autour de [DATE])
- Poursuite de l'instruction avec l'organisation de deux CDNPS et d'une Enquête publique, potentiellement unique, ou de deux Enquêtes publiques.
- Rencontre avec les habitants pour rendre compte des évolutions du projet (après la réponse à la MRAE et avant l'Enquête publique)

Compte rendu de la réunion du comité de suivi du 17 décembre 2024



Compte rendu de la réunion du comité de suivi du 17 décembre 2024

## Compte rendu de la permanence publique – Projet éolien de la Plaine de Champagne

⌚ Date : 26 juin 2025

📍 Lieu : Mairie de Semoine

👤 Organisateur : EDF Renouvelables

👤 Participants : Une dizaine de personnes, dont trois enfants, ainsi que les maires des deux communes concernées par l'implantation du projet.

### 💡 Contexte et objectifs

La permanence publique concernant le projet éolien de Plaine de Champagne s'est tenue le 26 juin 2025 à la mairie de Semoine. Organisée par EDF Renouvelables, cette rencontre avait pour objectif principal d'informer le public sur l'avancement du projet, de présenter les prochaines grandes étapes, et d'expliquer les évolutions du projet depuis sa création jusqu'à sa version finale.

Une dizaine de personnes, accompagnées de trois enfants, ont participé à cette permanence. Les maires des deux communes concernées par l'implantation du projet étaient également présents.



### Supports présentés

Les visiteurs ont pu consulter plusieurs supports d'information, notamment deux posters décrivant le projet et son calendrier de développement, des photomontages illustrant l'intégration paysagère, ainsi que des activités ludiques pour les enfants telles que des coloriages et des jeux imprimés. Un quiz de culture générale sur les énergies renouvelables était également proposé.



### Échanges et retours

Les échanges ont été globalement positifs, cordiaux et constructifs. Un riverain a exprimé une crainte concernant la réception télévisuelle après l'installation des éoliennes. Il lui a été indiqué qu'il pourra contacter EDF Power Solution en cas de perturbation, et que des mesures correctives seront mises en place. Un autre participant a souligné l'importance d'intégrer les riverains au projet et de leur en faire bénéficier afin d'éviter les conflits sous-jacents, tels que la jalousie ou la perte de lien social.



### Informations techniques

Les porteurs du projet ont présenté l'implantation finale, le planning prévisionnel, ainsi que les prochaines étapes d'instruction. Ils ont également expliqué ce qu'est un radar VOR et en quoi celui de Vatry impacte le projet.



### **Données environnementales et retombées**

Les photomontages ont permis d'illustrer l'impact visuel du projet sur le paysage. Les communes ont manifesté leur intérêt pour les retombées économiques et sociales potentielles. Les différentes variantes du projet ont été expliquées, menant à la version finale actuellement présentée.



### **Ambiance et anecdotes**

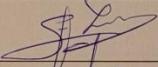
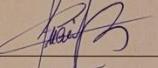
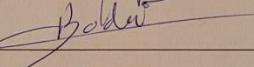
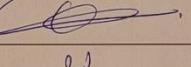
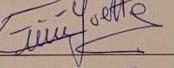
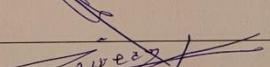
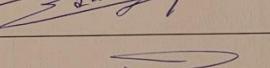
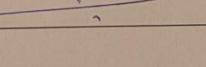
L'ambiance générale de la réunion était cordiale. Quelques questions ont été posées par les participants, et des boissons ainsi que des collations étaient proposées. Le maire de Semoine a profité de l'occasion pour présenter les fresques réalisées dans sa commune, ajoutant une touche conviviale à l'événement.

**Registres de participation**

réunion du Comité de Suivi du projet éolien de Plaine de Champagne      07/06/2023



**ÉMARGEMENT**

Nom	Signature
Lepage Frédéric	
GUERAUD Bernard	
M KADRI Karim	
Monot Marie-Elisabeth	
GUYARD Bernard	
ERMINI Yvette	
DESEIN Vincent	
PUISEUX Madeline	
MAIREAUX Claude	
MOBLET Pascal	

[www.edf-renouvelables.com](http://www.edf-renouvelables.com)      Luc-Olivier CHAMLONG  
Chef de projet



## **Compte Rendu Détaillé de la Réunion du Comité de Suivi du Projet Éolien de la Plaine de Champagne**

**Date de la Réunion :** 17 décembre 2024

**Participants et Fonctions :**

- **Bernard GUYARD** – Maire de EUVY
- **Pascal NOBLET** – Maire de SEMOINE
- **Yvette ERMINI** – Ancienne Maire Montépreux
- **Bernard GUERAULT** – Riverain d'Euvy
- **Mohammed KADRI** – 2<sup>ème</sup> Adjoint d'Euvy
- **Marie-Elisabeth MONIOT** – 1<sup>ère</sup> Adjointe d'Euvy
- **Daniel PIMPERNET** – Vice-Président de l'AF de Connantray-Vaurefroy
- **Alain SIRET** – Riverain de Connantray-Vaurefroy

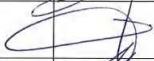
**Objet de la réunion :**

Discussion sur l'avancement du projet éolien de la Plaine de Champagne et échange sur les prochaines étapes à entreprendre.

### **Feuille d'émargement**

Forum de présentation du projet de la Plaine de Champagne

Jeudi 26 juin 2025 – Semoine (10)

Nom	Prénom	Adresse	Coordonnées	Signature
Perrin	Mathilde	Semoine		
SULLIEN	Cédric	Semoine		X
Popplet	Fernando	Semoine		
Rotlet	Christoph	Semoine		
Moblat	Pascal	Semoine		
GUYARD	Bernard	Euvy		
TOUVIER	Raymond	Semoine		
Lepage	Fredéric	Euvy		
FRANCENS	Astind	Semoine		
SALOMEZ	André	Semoine		
+ 3 enfants				

## Flyers d'invitation



# Permanence publique



Jeudi 26 juin 2025  
entre 16h et 19h30

 Lieu : 1 Rue des Tilleuls, 10700 Semoine

Le projet de parc éolien de la Plaine de Champagne, initié en 2016 sur cinq communes, a été construit en concertation avec le territoire pour répondre aux enjeux locaux. Aujourd'hui, il se concrétise avec 3 éoliennes à Euvy et 5 à Semoine, capables d'alimenter plus de 30 000 habitants. Venez découvrir les détails du projet, ses bénéfices, ainsi que les prochaines étapes. Cartes, photomontages et membres de l'équipe seront présents pour échanger avec vous.

## Nous rencontrer

Depuis plusieurs années déjà EDF Renouvelables étudie un projet éolien dans le secteur. Avec l'ambition de regrouper 5 communes autour de ce projet commun, de premières réflexions ont été menées il y a près de 10 ans. Une concertation large avec les habitants et habitantes d'Euvy, Connantry-Vaurefroy, Mailly-le-Camp, Montépreux et Semoine s'était alors tenue en 2019. Au fil des années, le projet a évolué et les engagements ont été maintenus. Depuis 2019, c'est par le comité de suivi que le lien a été conservé.

Cette permanence publique est l'occasion de vous informer sur le projet. Vous pourrez découvrir sa version finale, comprendre son historique, ses enjeux pour le territoire (paysage, biodiversité, retombées économiques) et poser toutes vos questions.

Des supports visuels (cartes, photomontages) seront à votre disposition, et les membres de l'équipe projet seront présents pour échanger avec vous et recueillir vos retours.



## Questionnaires vierges

 **Questionnaire** 

Vous venez de participer à une rencontre organisée dans le cadre du projet de parc éolien de la Plaine de Champagne. Ce projet de production d'énergie renouvelable se situe sur les communes d'Euvy et de Semoine.  
Avant de partir, pourriez-vous remplir ce questionnaire ?

1) Vous êtes habitant de

- D'Euvy  De Semoine

D'une autre commune : .....

2) Allez-vous sur la zone du projet ou à proximité? Pour y faire quoi? (expliquer en quelques mots)

4) Avez-vous des questions en suspens ? Des propositions à formuler?  
(expliquer en quelques mots)

5) Cette permanence vous a-t-elle été utile?

- Oui tout à fait  Oui, pour partie  Non, pas du tout  Sans avis

3) Selon vous, qu'est ce qui est particulièrement important à prendre en compte dans l'étude du projet ? (expliquer en quelques mots)

6) Seriez-vous intéressé pour continuer à suivre le projet ? Si oui, de quelle manière? (merci de laisser vos coordonnées .....)

- Oui  Non

Merci de votre venue !  
A bientôt !